

Assemblée Générale du 26 mai 2018

Rapport Moral



3, rue Emile Dorel – 69230 Saint Genis Laval

Sommaire

- I- Le mot des Présidentes
- II- Le projet associatif
- III- Organisation Interne
- IV- Éléments chiffrés
- V- Les actions réalisées et les engagements proposés
- VI- Partenaires et institutionnels

I. Le mot des présidentes

En tant que Co-présidentes de l'association Accueil Enfance, nous vous remercions d'avoir répondu nombreux à notre Assemblée Générale Ordinaire annuelle.

Nous remercions d'ailleurs à ce sujet l'école Ste Marie St Joseph qui a la gentillesse de nous offrir la salle cette année encore pour que notre réunion s'y déroule.

Nous remercions également les membres du Conseil d'Administration ici présents, nos partenaires et institutionnels sans lesquels l'association ne pourraient pas fonctionner.

Différents dossiers ont animés cette année 2017 et nous souhaitons revenir sur quelques-uns d'entre eux, dans cette introduction :

- Le renouvellement des membres du bureau (Co-présidence, Co-trésorier et Co-secrétaire) suite à la réunion des membres du Conseil d'administration votés et adoptés le ...
- L'arrivée des 2 nouveaux membres au sein du bureau sur des missions liées la communication et notamment sur l'animation de notre site internet, ainsi que la création de Newsletter.
- L'arrivée d'une nouvelle animatrice et d'une nouvelle directrice.
- Et enfin la réfection d'une des salles de l'Accueil réalisée par la mairie ainsi que le changement du sol plastifié de la structure.

Nous souhaitons également que davantage d'adhérents intègrent l'association et participent à son fonctionnement. Nous avons à cet effet mis en ligne un appel à bénévolat. Ce message a été suivi puisque nous avons été contacté dorénavant et déjà par 2 personnes, vous êtes bien sûr invité à vous partager connaître en fin de réunion.

Les différents rapports qui vont vous être présentés démontrent la bonne marche de l'activité en correspondance avec le projet associatif, et éducatif.

L'objectif est avant tout de fournir un service de qualité aux familles adhérentes, dans un climat de sécurité, de confiance et de respect. Toutes nos activités sont construites et orientées vers les enfants et pour les enfants.

Sur le plan financier, nous pouvons dire que notre budget s'équilibre entre les 2 activités : le périscolaire et l'accueil de Loisirs sans hébergement.

Sur le plan du fonctionnement, et de la fréquentation, nous sommes soumis à une demande d'accueil de plus en plus croissante des familles mais notre capacité d'accueil reste limitée.

II- Le projet associatif

Il nous semble important de vous présenter ou rappeler le projet associatif qui constitue les fondements de L'Accueil Enfance.

L'Accueil Enfance a pour ambition de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des enfants.

De répondre à la demande des familles en offrant à tous les enfants un service de l'animation diversifié et de qualité.

Par le biais d'actions qui encouragent l'initiative, la responsabilité, la pratique citoyenne et l'intégration de tous.

En termes de contenu, l'Accueil Enfance propose un programme d'activités variées, attractives et valorisantes pour éviter l'ennui, qui peut être un facteur de perturbation, tout en préservant des espaces sans activités organisées.

Les actions menées par l'Accueil Enfance sont dirigées vers la population de la commune de St Genis-Laval. Elles peuvent toucher également des enfants habitants dans des communes de proximité pour l' A.L.S.H.

Nos objectifs sont les suivants :

Pour les familles :

Proposer des animations de qualité

Développer l'information et les relations avec les familles

Offrir un cadre sécurisant

Offrir des possibilités d'accueil souple aussi bien sur le périscolaire avec la facturation au ¼ heure que

Pour les enfants :

Améliorer qualitativement l'accueil des enfants en veillant à aménager un cadre de vie adapté à leur rythme et âge ;

Favoriser les règles de tolérance et l'apprentissage des règles de vie en collectivité en donnant à chacun la possibilité de trouver sa place ;

Eveiller la curiosité et la compréhension des enfants avec une dimension ludique afin de favoriser l'élargissement des connaissances en mettant à leur disposition les moyens et les outils nécessaires.

Ces objectifs sont donc déclinés à travers différents projets menés par l'équipe d'animation sous la responsabilité de la directrice de la structure.

Ce paragraphe est donc à mettre en lien avec le rapport d'activité présenté ce jour par notre directrice Angélique Berardi.

III- Organisation interne

Le fonctionnement de l'association se caractérise par un mode opératoire suivant :

Le bureau de l'association et l'ensemble du Conseil d'Administration (CA) au sein duquel certains membres constituent le bureau.

Le bureau se réunit à chaque fois que la présidence de l'association le juge nécessaire. Cette année nous avons convoqué en ce sens plusieurs réunions (environ 1 toutes les 6 semaines). Le bureau a pour mission d'anticiper les problématiques internes et engager un travail de réflexion, il fait part ensuite du fruit de ses travaux à l'ensemble du CA habilité à statuer.

Les personnes qui composent les membres de l'Association :

Le Conseil d'Administration

Les bénévoles et les institutionnels

Le bureau

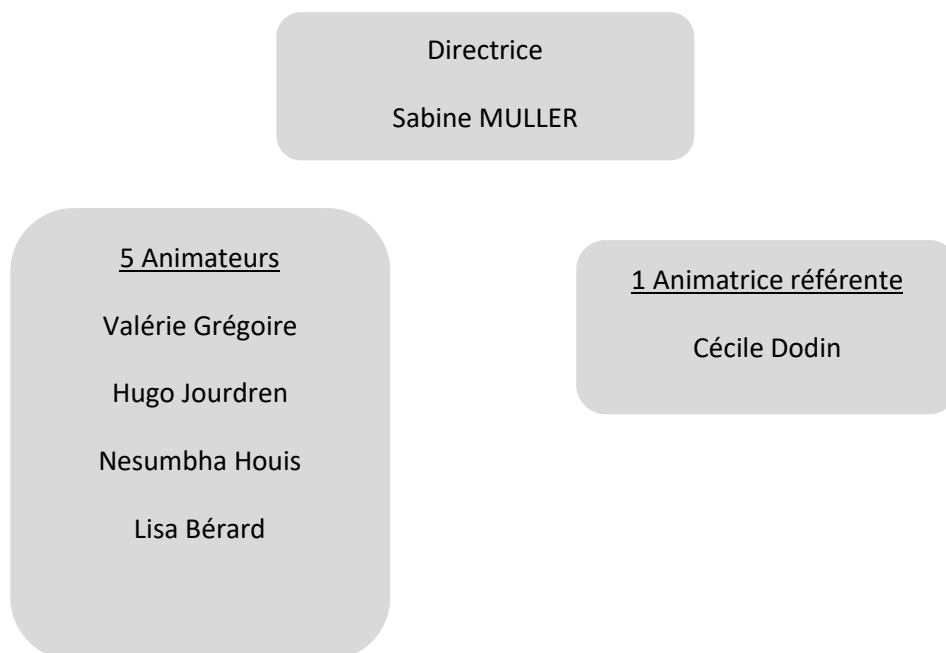
Présidents : Mélanie MAHE et Sarah PERRIN

Trésoriers: Anthony DELBARRE et Virginie TENA

Secrétaires: Sarah RAUWEL et Christelle REVEL

Chargé de Communication : Séverine PARIS et
Corinne Le ROUSSEAU

Les salariés de la structure :



Mais, la base de l'association c'est ses adhérents. Leur adhésion signifie leur engagement et leur soutien. Par la même, elle devient leur association. Cette adhésion est individuelle et obligatoire. L'adhérent a des droits mais a aussi des devoirs notamment celui de respecter le règlement intérieur de l'association qui fixe les règles en matière :

- D'horaires
- D'adhésion à l'association
- Des réservations et de respect de la fréquentation
- De paiement des actes facturés
- D'information quant aux absences des enfants
- Sécurité (accueil et départ des enfants)

L'accueil enfance ayant une activité d'accueil de loisirs et périscolaire, elle relève de la réglementation de la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports, ainsi que d'un agrément de la PMI, et de la réglementation CAF.

Iv – Eléments chiffrés

L'association compte 224 familles adhérentes.

Elle a accueilli 302 enfants pour l'année 2017.

	0-3 ans	4-6 ans	7-12 ans
Nb inscrits différents	66	148	88

- Dans le cadre du périscolaire : on constate une augmentation des actes facturés entre 2016 (23. 527 heures) et 2017 (24. 111 heures) à périmètre constant
⇒ capacité d'accueil 60 places.
- Dans le cadre de l'ALSH (mercredis et vacances scolaires) : on analyse une augmentation du nombre d'actes et d'inscrits sur les mercredis en 2017 par rapport à 2016 :
⇒ Mercredis 2017: 61 enfants différents pour 5 102h contre 47 enfants différents pour 4 904h en 2016.
⇒ Une augmentation du nombre d'actes facturés sur l'été, mais les résultats restent plus mitigés sur les petites vacances.
⇒ Capacité d'accueil constant = 24 places

V – Les actions réalisées et les engagements proposés

a) Les actions réalisées

- L'association a pérennisé ses effectifs avec l'embauche d'un dernier CDI celui de Lisa Bérard, et pourvu au remplacement de la directrice de la structure avec l'arrivée de Sabine Muller, diplômé du BAFD et d'une licence Science de l'éducation.
- L'implication dans les TAP, avec l'animation de 9 ateliers par semaine.
- Des actions de formation à destination de nos équipes d'animation sur le thème de l'analyse de la pratique.
- La réalisation de temps fort comme la Kermesse, la fête de Noël et des sorties les mercredis et pendant les vacances scolaires

Nous avons passé également cette année une attention toute particulière aux nouvelles règles mise en place en juin 2017 concernant les inscriptions et nous avons tenté d'analyser les éléments perfectibles, comme le principe de l'annualisation ou le prépaiement.

Cette analyse nous a permis de vous présenter quelques modifications pour la rentrée 2018-2019 :

- Suspension provisoire du principe de l'annualisation : les parents sont invités à remplir leur planning de réservation pour septembre en même temps que leur dossier d'inscription. Ensuite ils pourront faire une demande écrite auprès de la directrice, Sabine Muller, pour mettre en place l'annualisation de leur fréquentation si celle-ci correspond effectivement à un besoin permanent. Les absences sont toutefois possibles mais limitées, au risque de se voir supprimer en cours d'année cette annualisation.
- Suppression du prépaiement, les factures seront établies en fin de mois, avec un paiement le 15 du mois suivant dernier délai. Nous vous rappelons que le non-paiement des factures peut entraîner la radiation de l'inscription.

b) Les engagements proposés.

Pour le périscolaires, avec le rétablissement des rythmes scolaires sur 4 jours, ainsi que la mise en place par l'association des parents d'élèves du groupe scolaire Mouton pour les classes de CM1 & CM2, nous allons donc orienter notre accueil en privilégiant les autres classes et notamment les classes maternelles pour lesquelles il n'est pas prévu de TAP l'année prochaine.

Nous privilégierons également le cycle primaire et élémentaire pour l'accueil des enfants dès 16h30 pour les enfants non inscrit aux TAP.

Nous allons également mettre en place un « accueil d'urgence » afin de permettre les gardes occasionnelles. Ce nombre de place sera limité bien sûr mais vous pourrez appeler prendre contact avec les personnes de la structure pour vous informer des disponibilités.

Pour les mercredis, nous vous informons d'un projet de modification tarifaire en cours de validation qui soit en cohérence avec les pratiques faites par les autres structures d'accueil sur la commune :

Une tarification à la demi-journée, à la journée et un forfait pour les vacances sera proposée dès la rentrée. Les prix seront également modifiés à la baisse et tenant compte des QF des familles.

Nous continuerons à soutenir ces initiatives. L'Accueil Enfance a besoin de se réinventer comme toute autre structure afin de maintenir son dynamisme et son attrait pour les enfants.

Pour les TAP, nous nous sommes inscrits dans l'appel à projet pour des ateliers réalisés de 16H30 à 17H30.

VI – Les partenaires et institutionnels

Nos partenaires institutionnels dont la mairie et la CAF sont indispensables à la vie de l'association.

Notre activité s'inscrit dans le cadre d'un service de l'animation que nous souhaitons différencier des structures classiques de garde. Cet appui financier répond à un besoin de service que nous savons grandissant. De + en + de parents ont des besoins de mode de garde. Notre objectif est d'entendre et de porter vos attentes auprès des institutionnels.

L'objectif de partenariats avec d'autres structures est toujours d'actualité. Des relations de travail ont été initiées avec notamment le soutien de la commune, notamment dans le cadre des consultations et comités de pilotage mis en place avec le rétablissement de la semaine de 4 jours.

Conclusion :

Nous terminerons ce rapport moral en remerciant notre directrice et tout le personnel de l'Accueil Enfance qui œuvre au développement et à la bonne marche de notre association. A Cécile et Valérie qui consacrent leur samedi matin à accueillir vos enfants le temps de cet échange.

Merci aux enfants, aux parents, aux familles, à tous nos adhérents qui participent et font vivre nos activités.

Nous vous rappelons que si vous souhaitez participer à une activité, mettre en place, animer un atelier avec les enfants, toutes vos suggestions seront appréciées favorablement par la directrice, Sabine.

Merci à tous les bénévoles qui apportent leur savoir-faire, leurs compétences, qui donnent de leur temps précieux, qui font avancer notre projet associatif.

Merci à tous, n'hésitez pas à nous suivre sur notre site Internet, lire nos newsletters, et à venir nous rencontrer dans nos locaux si vous souhaitez apporter bénévolement, de manière + ou ponctuelle un savoir-faire, une compétence, une idée, un partenariat...

Bon week-end et

Bonne inscription
